MARS 2023

ENSEMBLE POUR PRODUIRE ET MANGER AUTREMENT

Synthèse du diagnostic de Projet alimentaire territorial du Sud Aisne

agglo de la région de Château-Thierry

Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEADER

LEADER

Région Hauts-de-France

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, C'EST QUOI ?

Un Projet alimentaire Territorial (PAT) vise à organiser et structurer l'agriculture et l'alimentation à l'échelle d'un territoire. Construit par les collectivités locales, les associations, les agriculteurs et les habitants, il prend la forme d'un contrat entre tous les partenaires engagés. Un PAT comprend un diagnostic territorial partagé de l'agriculture et de l'alimentation et un programme d'actions concret pour sa réalisation.

Les PAT doivent répondre aux 4 grandes priorités définies par le Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2019-2023 :

- la justice sociale,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- l'éducation alimentaire,
- la restauration collective.

L'ALIMENTATION, AU CŒUR DE TOUT !

Un PAT touche de nombreuses compétences publiques... Car l'alimentation touche de nombreux sujets.

Aménagement de l'espace, commande publique (pour la restauration collective), déchets, action sociale, eau, cadre de vie, tourisme, mobilité, santé... La plupart des services de la collectivité sont ainsi concernés par le PAT !

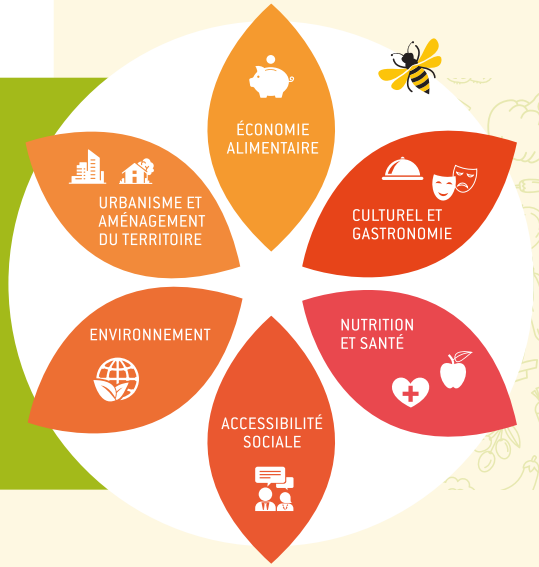

LES ÉTAPES DU PAT SUD AISNE

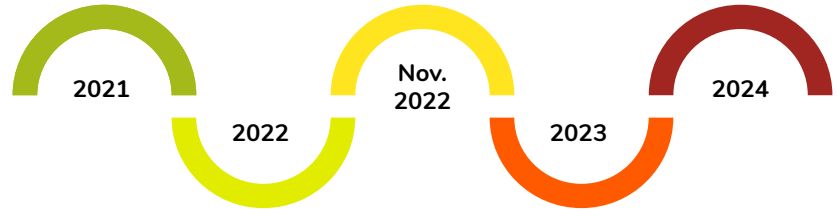

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN PAT ?

Créer des espaces d'échanges entre producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs,

Mettre en cohérence les actions menées par la collectivité (éducation, santé, politique de la ville, social...) et par les acteurs du territoire,

Préserver les ressources naturelles, réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture et aux modes de consommation actuels

Maintenir et créer des activités économiques agricoles et alimentaires locales,

Mener des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public avec une attention particulière pour le public en situation de fragilité alimentaire.

LES HABITANTS DU SUD DE L'AISNE

70 133 habitant·es, soit **13%** de la population départementale[1]

13,65% de la population des 15-64 ans est au chômage (contre 16,4% à l'échelle des hauts-de-France et 11,2% à l'échelle de la Seine-et-Marne)[1]

13,1% de taux de pauvreté (contre 17,6% à l'échelle des HDF et 11,7% à l'échelle de la Seine-et-Marne)[1]

Des disparités socio-économiques existent entre le nord et le sud[1].

Quel rapport avec le PAT ?

Ces données sociographiques impactent le budget consacré à l'alimentation et sont souvent liées aux habitudes d'achats et de consommation.

L'accès à l'alimentation

62,8% des habitant·es ne se sentent pas du tout en situation d'insécurité alimentaire[2],

34% considèrent qu'ils ont suffisamment à manger mais ce ne sont pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient consommer[2]

50% rencontrent des difficultés financières pour se procurer une alimentation d'origine locale[2].

La santé

52% des habitant·es considèrent ne pas pratiquer une activité physique ou sportive d'au moins 150 minutes par semaine (temps recommandé par l'OMS)[2]

42,9% des personnes ayant répondu au questionnaire affirment avoir un Indice de Masse Corporelle au-delà des normes recommandées[2]

Quel rapport avec le PAT ?

L'alimentation est un facteur majeur de préservation de la santé des individus. D'autant qu'elle concerne aussi les conditions de production et de transformation des produits alimentaires (qualité de l'air, qualité de l'eau, produits utilisés en agriculture,...).

Les enjeux pour demain

- Préserver un cadre de vie sain et sûr
- Veiller à la bonne santé de la population
- Renforcer les liens entre zones urbaines et zones rurales
- Développer l'information pour accéder à une alimentation locale et de qualité

[1] Insee, dossier 2022 sur les données 2019
[2] Observatoire des territoires, questionnaire grand public

LES RESSOURCES NATURELLES DU SUD DE L'AISNE

Les usages des sols[3]

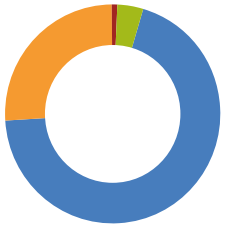

Paysages et agriculture sont intimement liés. Les premiers sont fortement marqués par les activités agricoles. Et la production dépend de la bonne santé des écosystèmes et du vivant.

L'eau

Les 3 masses d'eaux souterraines sont en états quantitatifs bons mais en état chimique médiocres[4]. 43 cours d'eau sont en états écologiques souvent médiocres à moyens[5].

69 communes sont concernées par un aléa inondation[6].

Les espaces naturels protégés[7]

2 sites Natura 2000, **2** ZNIEFF de type 2, **49** ZNIEFF de type 1, **52** espaces naturels sensibles, un arrêté de protection de biotope (Coincy) et **une** démarche trame verte et bleue.

Quel rapport avec le PAT ?

Le système alimentaire dépend de la qualité et quantité des ressources, mais il joue aussi un rôle clef dans l'équilibre des écosystèmes : les surfaces toujours en herbe, les pâtures, les forêts.... Qui sont essentielles pour préserver la biodiversité et ont un rôle important dans la séquestration de carbone.

Qualité de l'air, climat et gaz à effet de serre

523 072 tonnes équivalent CO2[8] sont émises, se répartissant principalement entre les transports routiers, l'agriculture, le résidentiel, l'industrie (hors énergie) et le tertiaire[6].

Quel rapport avec le PAT ?

Toutes les étapes du système alimentaire sont étroitement liées au climat. L'alimentation représente même le troisième poste de l'empreinte carbone des ménages, avec deux grands postes : les produits transformés (52,8%) et les produits agricoles (26,7%).

Les enjeux pour demain

- Préserver la ressource en eau (souterraine et de surface), en qualité et en volume
- Surveiller l'érosion des sols
- Renaturer !
- Favoriser les continuités écologiques
- Diversifier les activités agricoles et préserver l'élevage (essentiel pour le cycle de l'azote)

[3] Corine Land Cover, données 2018
[4] Géo-Seine-Normandie, AESN, 2022
[5] AESN, 2022
[6] Observatoires des territoires, 2022
[7] INPN, 2022 ; SCoT 2015
[8] Indicateur exprimant l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre hors puits de carbone (unité : milliers de tonnes équivalent C02)

LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LE SUD DE L'AISNE

Une région très agricole et viticole

1139 exploitations agricoles[9]

67 038 hectares de Surface Agricole Utilisée (SAU) (+2,2% par rapport à 2010)[9]
SAU moyenne : **38,9** ha pour la C4 / **66,6 ha** pour la CARCT (Hauts de France : 90 ha)[9]

La majorité des orientations technico-économiques communales sont les grandes cultures, les vaches laitières et la viticulture.

L'Indicateur de Fréquence de Traitement[10] est estimé entre 2,47 et 10[11]

À quoi veiller dans le PAT ?

Le système agricole du territoire semble particulièrement soumis à des dépendances extérieures (eau, semences, engrais, produits phytosanitaires, combustibles et ressources fossiles, ...). Cela souligne sa vulnérabilité particulière en cas de crise géopolitique et climatique.

La transmission et les formations

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de **50 ans**, contre 51 ans dans les Hauts-de-France[9].
Des parcours dynamiques et reconnus existent sur le territoire avec, par exemple, le Lycée agricole de Crézancy et le Centre de Formation Professionnel pour Adulte de Verdilly.

Les démarches de valorisation

723 exploitations en AOP Champagne

250 exploitations engagées en circuits courts (hors vin)

169 exploitations labellisées HVE (tous niveaux)

57 exploitations en Agriculture Biologique

19 exploitations sont labellisées Label Rouge

412 exploitations ont au moins une parcelle en culture à bas niveau d'intrant (14% de la SAU totale). Ces filières se développent sur le territoire avec le soutien de la Chambre d'agriculture et de l'Agence de l'eau.

Sources: RGA 2020; annuaire des HVE 2022; Chambre d'agriculture 2022

De nouvelles cultures[12]

- **Noisetiers** (22 ha, 3 agriculteurs)
- **Noyers** (13 ha pour 3 agriculteurs)
- **Pois chiche** (0,7 ha pour 2 agriculteurs)
- **Lentilles** (41 ha pour 6 agriculteurs)
- **Sarrasin** (53 ha pour 10 agriculteurs)

[9] RGA 2020
[10] L'IFT est un indicateur de suivi de l'utilisation de produits phytosanitaires
[11] Carte Adonis, Solagro, 2022
[12] Chambre d'agriculture, 2022

Quelques alternatives

Des Chantiers d'Insertion et de nombreux jardins personnels et jardins partagés (familiaux, parcelles en bas d'immeuble,...) sont présents sur le territoire.

Les enjeux pour demain

- Maintenir les emplois et les exploitations
- Améliorer les conditions de vie des professions agricoles
- Réintroduire les haies, lisières, prairies humides,...
- Valoriser les savoirs-faires et les métiers agricoles
- Accompagner le renouvellement des générations agricoles
- Valoriser les filières de diversification
- Réduire la dépendance du territoire aux acteurs / opérateurs internationaux (ressources fossiles, engrais, produits phytosanitaires,...)

LA TRANSFORMATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LE SUD DE L'AISNE

189 établissements agroalimentaires, dont 88 en IAA et 101 en commerces de gros alimentaire. Ces établissements sont en grande partie sur la transformation de boisson alcoolisée (champagne)[13 et 14]

- **34** boulangeries-pâtisseries
- **17** boucheries-charcuterie
- **1** poissonnerie
- **au moins 1** fromagerie-affinerie
- **1** moulin
- **30** exploitations agricoles font de la transformation à la ferme[15]

Les enjeux pour demain

- Reterritorialiser les filières, métiers, savoirs
- Rendre attractifs les emplois liés à la transformation (artisanale comme industrielle)

[13] Agreste, 2019
[14] Insee, BPE, 2022
[15] RGA, 2020

LA DISTRIBUTION SUR LE SUD DE L'AISNE

Les commerces[16]

38 commerces alimentaires :

- **2** hypermarchés
- **15** supermarchés
- **4** supérettes
- **16** épiceries
- **1** magasin de produits surgelés

Les activités de distribution sont très concentrées à Château-Thierry. Les habitants restent dépendants aux transports (et en particulier à la voiture) pour réaliser leurs achats alimentaires ; c'est une vulnérabilité supplémentaire dans un contexte d'inflation liée aux énergies fossiles et de dérèglement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre.

Les circuits courts

Il existe encore peu de vente directe dans le Sud de l'Aisne à cause des spécificités du territoire[17] (peu de maraîchage notamment). Quelques initiatives se développent : les plateformes Approlocal, Produits de nos Pl'Aisne, Achetezachato ou encore Tendances locales. Et **3** AMAP existent sur le territoire de la CARCT. Pourtant, il y a une réelle attente des consommateurs[17] : **30%** des sondé·es se rendent déjà régulièrement voire très régulièrement directement auprès des producteurs et **24%** se rendent régulièrement ou très régulièrement sur les marchés.

La bio

Au moins **11** points de vente sont spécifiquement dédiés à la Bio[18] (**6** points de vente directe à la ferme, **2** enseignes de distribution Bio, **1** marché 100%...)

La restauration collective

- **106** établissements de Restauration Collective Publique : **7** crèches, **63** écoles maternelles et élémentaires, **6** collèges, **5** lycées, **23** établissements médico-sociaux dont **2** hôpitaux et **1** prison.
- Un potentiel estimé à **3 520 103** repas par an[19].
- Des tarifs adaptés aux typologies de publics (de 1,4€ à plus de 5€)[20].

La Gestion directe (approvisionnements par des marchés / centrales d'achat, ou en gré à gré) est la plus répandue.[20] Les cuisines centrales et les cuisines sur place sont bien réparties sur le territoire.[20]

Plusieurs produits sont très souvent achetés localement : viande, pain, pommes, poires. D'autres sont plus difficiles à trouver : produits laitiers, légumes, oeufs, pommes de terre.[20]

Moins gaspiller, c'est possible !

Les pertes et gaspillages alimentaires représentent en moyenne **167 g** par personne et par repas dans la restauration collective. Dans les collèges du département de l'Aisne, un travail actif a permis de baisser cette moyenne à **148 g** par personne et par repas[21] !

Les enjeux pour demain

- **Reterritorialiser les filières, métiers, savoirs**
- **Rendre attractifs les emplois liés à la transformation (artisanale comme industrielle)**

[16] Insee, BPE, 2022
[17] Entretiens et questionnaire, septembre 2022
[18] Aprobio, 2022
[19] Étude RC 2020
[20] Entretiens restauration collective 2020
[21] Ademe

LES HABITUDES DE CONSOMMATION[22]

Les habitant·es du territoire sont majoritairement dans un régime alimentaire classique, c'est à dire riche et très carné ce qui induit un besoin important de surfaces agricoles.

- **1,4%** des sondé·es se disent dans un régime végétarien, contre une moyenne nationale **entre 2 et 4%** [23]
- **48%** des personnes sondées achètent des produits alimentaires locaux souvent (plusieurs fois par mois) voire très souvent (plusieurs fois par semaine). En comparaison, la moyenne nationale est de **41%** [23]

Quelles sont les motivations d'achat alimentaire ?

- la qualité des produits : **56%**
- la fraîcheur des produits : **40%**
- connaître l'origine des produits : **39%**
- la saisonnalité : **34%**
- le maintien ou la création d'emplois locaux : **30%**

36% des répondants affirment consommer aujourd'hui plus de produits d'origine locale qu'avant la crise Covid.

Qu'est-ce qui pourrait inciter à consommer davantage de produits locaux ?

- un prix plus accessible : **55%**
- plus de points de vente : **51%**
- une meilleure visibilité dans les magasins habituels : **35%**

Les assiettes des habitants

63,3% mangent des produits laitiers tous les jours
Seulement **46,8%** des sondé·es mangent des légumes tous les jours
43,8% mangent de la viande, du poisson ou des oeufs tous les jours
Seulement **33,4%** des sondé·es mangent des fruits tous les jours. **25%** en mangent occasionnellement voire jamais.
31,8% des sondé·es consomment des produits céréaliers quotidiennement.
Les produits alimentaires sous signe de qualité (Label Rouge, Bio, AOP,...) sont modérément consommés (sur la bio : seulement **10,4%** des sondé·es en consomment tous les jours (contre **12%** à l'échelle nationale)).

[22] L'ensemble des chiffres présentés ici proviennent d'une enquête réalisée auprès de 425 habitant·es du Sud Aisne entre le 26 septembre et le 4 novembre 2022. Composition des sondé·es : 74% de femmes, avec une moyenne d'âge de 49 ans et un budget mensuel moyen consacré à l'alimentation de 180 € par unité de consommation. (L'Insee estime que le budget alimentaire représente en moyenne 17% du budget total, qui est de 1062,45 € pour les sondé·es).
[23] GECE

Les déchets alimentaires

Plus de **70%** des sondé·es achètent occasionnellement des produits en vrac et/ou sans emballage,
Du fait de la spécificité rurale du territoire, une majorité (59%) des répondant·e·s disposent d'un point de compost à domicile (jardin ou lombricomposteur). Toutefois, **24%** affirment déposer leurs déchets organiques dans une poubelle normale.

La précarité alimentaire

Le territoire semble peu pourvu en dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire, qui est pourtant un enjeu soulevé lors du questionnaire diffusé.

L'empreinte spatiale du Sud de l'Aisne

L'empreinte spatiale alimentaire désigne la surface agricole théoriquement nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population. Selon les régimes alimentaires actuels, il faut en moyenne entre 0,3 et 0,4 hectares par individu. Pour une population de 70 133 habitant·e·s, on peut donc évaluer cette empreinte à 24 546 ha (la Surface Agricole Utile actuelle est de 67 038 hectares).

Cette empreinte spatiale alimentaire peut être réduite grâce à une modification des comportements alimentaires. Par exemple, pour un régime avec moitié moins de produits d'origine animale et une réduction du gaspillage de 20%, l'empreinte spatiale alimentaire du Sud de l'Aisne ne serait plus que de 11 600 ha[24].

Un potentiel nourricier excédentaire

Le potentiel nourricier d'un territoire se calcule en comparant l'empreinte spatiale alimentaire et la Surface Agricole Utile d'un territoire. Concrètement, c'est la capacité théorique des surfaces agricoles du territoire à répondre à la demande alimentaire de la population.
Avec une SAU de 67 038 hectares et une population de 70 133 habitant·e·s, on estime que le Sud de l'Aisne dispose d'en moyenne 0,95 ha/hab, soit un potentiel nourricier de 580%.
Mais en regardant précisément les cultures du territoire, on s'aperçoit que le potentiel nourricier de certains produits est excédentaire (céréales, grandes cultures, élevage), tandis qu'il est déficitaire pour d'autres produits (légumes, fruits). L'enjeu est donc aussi d'organiser les coopérations avec les territoires voisins !

Les enjeux pour demain

- **Rendre accessible, en termes géographique, financier et culturel, une alimentation saine, durable, qualitative et suffisante**
- **Faire monter les habitants en compétences : savoir choisir, préparer, cuisiner ses produits**
- **Réduire l'empreinte spatiale alimentaire de la population**

[24] Calcul réalisé sur l'outil en ligne PARCEL

POUR ALLER PLUS LOIN

Informations et questions :

Hana KACEM
Chargée de mission agriculture - projet alimentaire territorial
06 40 25 96 95
hana.kacem@carct.fr

Vous êtes élu, agent, commerçant, artisan, citoyen, bénévole et souhaitez participer à la construction du PAT ?

Rendez-vous sur

aggloregionchateauthierry
c4charly02

pour connaître toutes les dates des ateliers et rencontres !

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEADER

Région Hauts-de-France